

*Les tombes  
de L'Age du Bronze et de  
l'Age du fer :*

*Moncel-sur-Seille, Serres, Bezange-la-  
Grande*



*~ Entre Seille et Sanon ~*

## PRESENTATION

Il y a plus de 7000 ans débute la période néolithique, le moment où l'homme préhistorique se sédentarise. Un certain nombre de trouvailles et quelques découvertes (Morville-lès-Vic, Salonnnes) permettent de penser que la région de la Seille et du Sanon n'a pas dérogé à cette chronologie.

Il faut néanmoins attendre la Protohistoire ou Age des Métaux, qui a débuté vers 1800 av. J.-C., et particulièrement le premier millénaire avant J.-C., pour trouver des vestiges importants. Cette époque de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer a développé la spécialisation des tâches, le troc, elle a entraîné une certaine concentration des habitats et la naissance de chefferies ; la constitution d'une classe dominante. La région constituée par les trois vallées parallèles de la Seille, de la Loutre Noire et du Sanon avait de quoi attirer les populations.

Le vestige le plus important de ce millénaire est, évidemment, le briquetage de la vallée de la Seille formé par les déchets d'une exploitation quasi-industrielle et exportatrice de sel extrait des sources salées. Salonnnes, Burthecourt, Vic, Le Châtry, Moyenvic, Marsal reposent sur plusieurs mètres d'épaisseur de ces débris. Si l'on n'a pas retrouvé de traces d'habitat pour l'instant, nous disposons néanmoins d'une deuxième catégorie de vestiges : les tombes de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer. On trouve, en effet, une certaine concentration de celles-ci entre Seille et Sanon ; à Moncel-sur-Seille, Bezanze-la-Grande et Serres. On pourrait ajouter à cet ensemble un site non localisé à Einville connu par des trouvailles mais sans indication d'origine précise, un éventuel site à Parroy (évoqué mais non confirmé) et les sites bien réels, ceux-là, un peu au Nord de la Seille, à Chambrey et Moyenvic.

Ces tombes sont des tertres funéraires ou tumulus, en forme de butte hémisphérique, constitués de matériaux divers, généralement de proximité. Leurs dimensions sont très variables ; de 0,5 à 3 mètres de hauteur et de 2 à 35 mètres de diamètre. Il ne semble pas que les tumulus de notre région aient été recouverts ou même simplement entourés de pierres, comme en beaucoup d'autres endroits. Il est impossible de dire aujourd'hui s'ils étaient surmontés d'une stèle ou d'un poteau. Mais, ici comme ailleurs, il ne peut s'agir que de sépultures de la classe dirigeante correspondant à une société organisée et hiérarchisée. On y trouve des débris de céramique ; offrandes ou poterie funéraire, et plus rarement des armes ou des bijoux. Les armes sont les épées des chefs, rituellement pliées, les bijoux ; bracelets ou colliers (torques) ont leurs extrémités terminées par les tampons caractéristiques de l'art celtique. Le type de sépulture a varié au cours de l'Age des Métaux passant de l'inhumation à l'incinération puis revenant à l'inhumation, sans que ce soit une règle absolue ; parfois même les deux types pouvaient coexister. Les fouilles évoquées ci-dessous sont un bon exemple de ces pratiques. L'interprétation des résultats de ces fouilles peut encore être compliquée par le fait qu'un même tumulus peut avoir été réemployé à plusieurs siècles de distance.

Grâce au Comte J. Beaupré, qui a fait de nombreuses recherches et fouilles pour le compte de la Société d'Archéologique lorraine à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, nous disposons d'une connaissance précise de ces sites (même si les fouilles de l'époque ne se sont pas déroulées selon les critères d'aujourd'hui). Ce sont les communications du Comte Beaupré qui sont reproduites ci-après.

Il y a donc un siècle environ que ces fouilles ont eu lieu. En un siècle, les tumulus se sont encore érodés et ont perdu de leur importance. Ceux de Moncel se devinent à peine, d'autant plus qu'ils ont été recouverts d'un bois de résineux. F. BOURA et L. OLIVIER y ont effectué une fouille de contrôle en 1984 pour le Service archéologique régional. Certains tumulus de Serres ont été sensiblement altérés par les travaux des soldats en 1914-1918, le front ayant été bloqué à quelques kilomètres de là, pendant quatre ans. A Bezange, les cinq tumulus situés en dehors de la forêt dépassent à peine le niveau du sol, le numéro 4, selon J. BEAUPRE, n'est plus visible. Certains portent la trace de fouilles clandestines récentes ; on peut souhaiter que la lecture de cet article indique à ces fouilleurs intempestifs que le "travail" a déjà été fait.

Les photographies qui accompagnent l'article ont toutes été prises pendant l'été 1999. Pour ce qui concerne Moncel et Serres, ce sont bien des tumulus des sites en question qui sont représentés, sans qu'il soit possible de les identifier précisément par rapport à la nomenclature de J. BEAUPRE. Par contre, pour Bezange, les photographies suivent bien le plan de l'auteur.

### **CHRONOLOGIE DE LA PROTOHISTOIRE OU AGE DES METAUX 1800 à 52 av. J.C.**

**Age du Bronze** : 1800 av. J.C. à 850, divisé en :

- Bronze Ancien (B An) : 1800-1500,
- Bronze Moyen (B M): 1500-1250,
- Bronze Final (B F) 1250-850. Le Bronze Final est divisé en :
  - B F I (1250-1150),
  - B F II (1150-950),
  - B F III (950-850).

**Age du Fer** : 850 à 52, divisé en :

- Ier Age du Fer (ou Hallstatt du nom du site autrichien éponyme) : 850-450, divisé en :
  - Hallstatt ancien ( H An) : 850-650,
  - H M: 650-550,
  - H F: 550-450.
- IIème Age du Fer : (ou la Tène, du nom du site suisse éponyme) 450-52, divisé en :
  - La Tène I (LT I): 450-300,
  - LT II : 300-110,
  - LT III : 110-52.

**Moncel** : environ 20 tumuli, H An et H M.

**Serres** : 10 tumuli, B F III au H F.

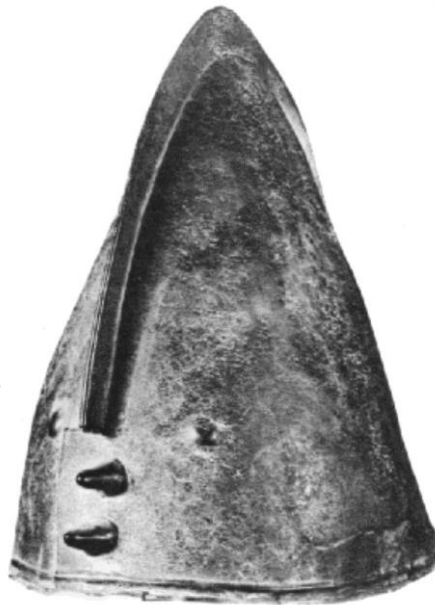
**Bezange Ste-Marie** : 1 tumulus, LT I.

**Bezange frontière** : 7 tumuli, B F III.

**Bibliographie :**

- Carte archéologique de la Lorraine (Ages du Bronze et du Fer)*, J.P. MILLOTTE, "Les Belles Lettres", Paris, 1965.
- Lorraine, Terre celtique*, G. LIENHARD, Saint-Nicolas-de Port, 1981.
- La Lorraine devant l'histoire, du paléolithique inférieur au premier âge du fer*, exposition, Metz, 1986.
- Les temps anciens, 1. De la pierre au fer*, Encyclopédie de la Lorraine, Ed. Serpenoise et Presses universitaires de Nancy, 1992.
- Aux origines de la Lorraine rurale*, Service régional de l'archéologie de Lorraine, Ed. Serpenoise, Images du Patrimoine n°127, 1993.

© Serge HUSSON



*Casque du bronze final.*



*Tumulus d'un guerrier du halltsatt final, entouré de pierres et surmonté d'une statue en pierre (Hischlanden, Allemagne).*

## LES TUMULI DE MONCEL

*Compte rendu des fouilles exécutées en 1899 dans des tumuli, situés sur le territoire de Moncel-sur-Seille, pour la Société d'Archéologie lorraine. J. BEAUPRE.*

Au pied de la côte sur laquelle s'élève la ferme de Rosebois, à un kilomètre de la gare de Moncel, se trouve un groupe important de tumuli. Avec l'autorisation gracieuse de M. Lévylier, propriétaire du terrain, nous les avons explorés, aidé de nos collègues MM. le baron Viard et A. Poirot, qui les avait signalés, et d'un propriétaire de Moncel, M. Gény.



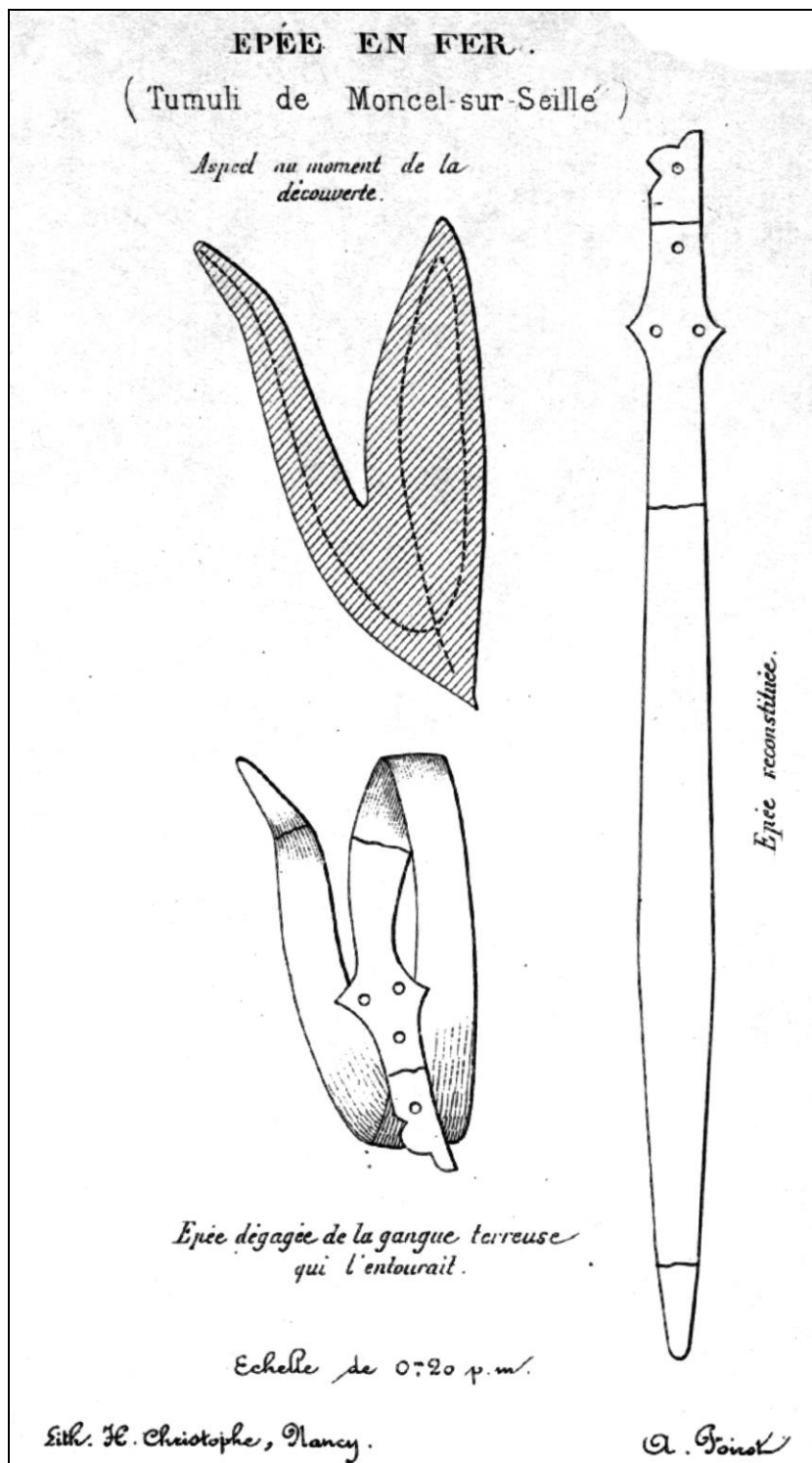
*Côte sous la ferme de Rozébois*

Une vingtaine sont encore visibles, et quelques-uns même ont gardé un relief considérable, atteignant 2 mètres de hauteur, sur 20 de diamètre. Ce sont des amas de sable du Rhétien, couverts de genêts, ne paraissant pas avoir été fouillés. Malheureusement, il n'en est rien, et sur neuf tumuli ouverts, un seul était demeuré intact.



Quelques charbons dans les uns, des dalles en pierre brute dans les autres, laissent supposer qu'il y avait dans cette station funéraire des incinérations et des inhumations, comme à Clayeures (ces terrains sableux ne paraissent pas favorables à la conservation des ossements) et à Villey-Saint-Etienne.

Le tumulus renfermant la seule sépulture inviolée était relativement peu considérable, soit 1m50 de hauteur sur 10 mètres de diamètre.



A 1m20 de profondeur, une couche de sable de 0m05 à 0m06 d'épaisseur, paraissait avoir été damée, recouvrait un amas de cendres et de charbons de 0m10, s'étendant, sur un espace circulaire de 2 mètres de diamètre environ. Dans la partie Est de cet amas se trouvait une grande épée de fer pliée, longue de 0m85 fortement attaquée par la rouille elle s'est fragmentée en quatre morceaux. Sa forme est celle des épées de bronze ; elle mesure à la poignée 0m35, à la garde 0m06, à la base de la lame 0m04, à sa partie large 0m05, puis s'amincit progressivement pour se terminer en pointe aiguë (Voir les croquis de M. Poirot.) Sur l'épée, un fonds de vase en terre noirâtre, grossièrement façonné au tour, portait des traces de cassures anciennes et intentionnelles. Des fragments d'os calcinés s'y trouvaient mêlés aux morceaux d'un autre vase, également incomplet, fait d'une pâte aussi mauvaise.

A côté de ces objets se trouvait un fragment de bronze indéterminable, en forme de plaque mince, en si mauvais état qu'il fut impossible de le recueillir. Si l'on se borne à considérer le nombre et l'état de conservation des objets, le résultat des fouilles de Moncel a été peu important ; mais elles ont permis de retrouver, en Lorraine, la trace de ce rite funéraire, observé dans d'autres régions, consistant à plier l'épée du guerrier mort, avant de l'enfourer avec ses cendres.



*A. Poirot ajoute la communication ci-dessous à ce compte rendu.*

Dans une recherche faite postérieurement entreprises pour le compte de la Société, dans tumulus avoisinant ceux explorés, j'ai trouvé les restes d'une épée de fer, en fort mauvais état, du même type que celui décrit dans votre compte rendu , ainsi que quelques débris d'une poterie faite au tour, rougeâtre, grossière et fort épaisse.

La poignée de l'épée avait dû être en bois, car quelques fibres provenant de celui-ci ont laissé leur empreinte sur la rouille.

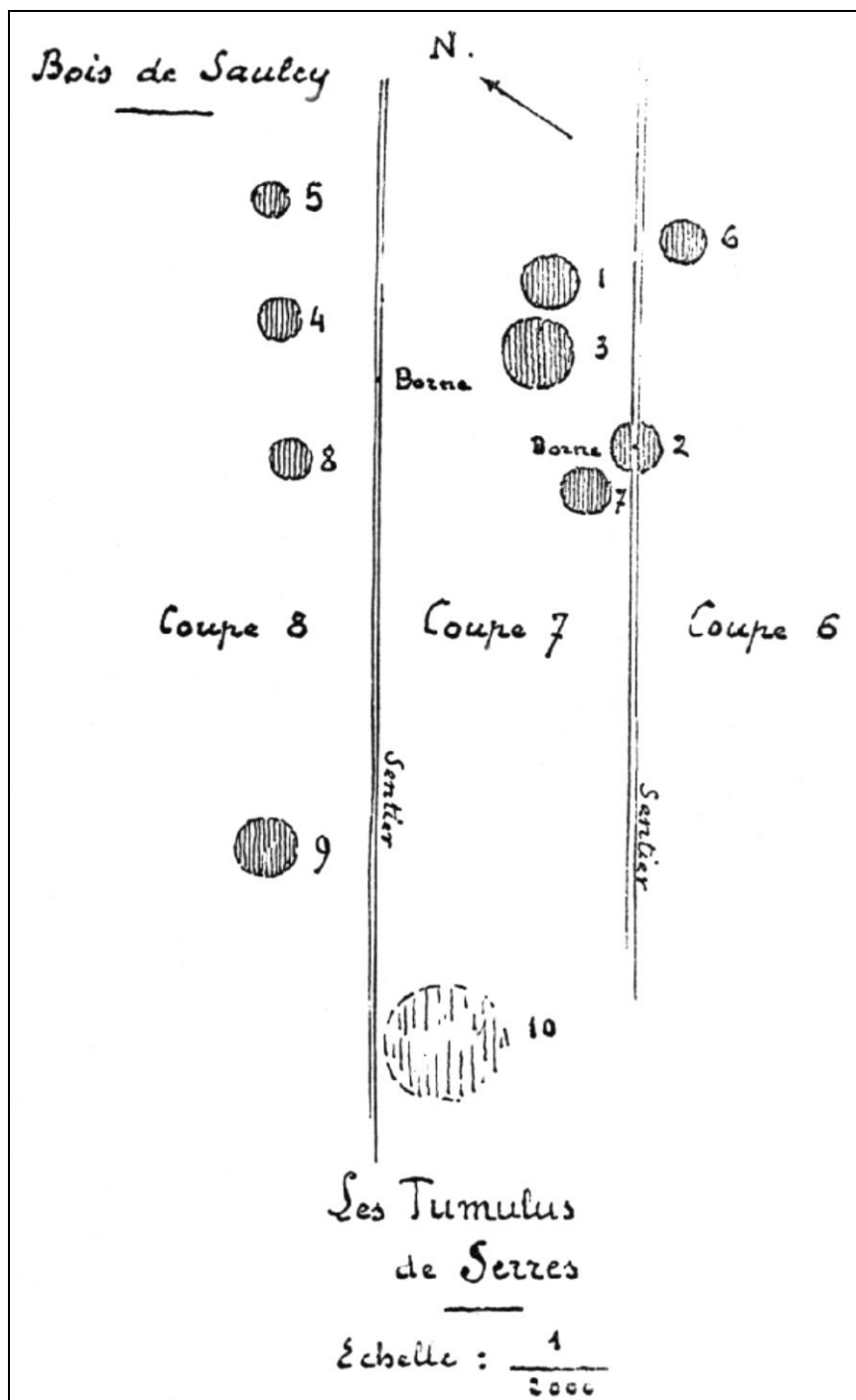
Cette arme n'était pas pliée comme la précédente; ses cassures sont dues à une oxydation profonde.

L'absence de charbons et de cendres semblerait indiquer plutôt une sépulture par inhumation qu'une incinération.

J. BEAUPRE et A. POIROT, *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1900.

## LES TUMULI DE SERRES

M. F. Barthélemy avait mentionné, dans le répertoire annexé aux «Recherches » (F. Barthélemy, *Recherches archéologiques sur la Lorraine avant l'histoire*) l'existence de tumulus de grandes dimensions dans les bois de Serres. Je suis allé les reconnaître en juillet dernier avec notre confrère G. Goury. Au nombre de 10, ils se trouvent dans le bois dit *de Saulcy*, situé à l'Est de Serres, à environ 150 à 200 mètres de la lisière, en venant du village. On peut les inscrire sur la carte au 1/80.000 à l'emplacement occupé par la première S du mot *Saussi*.



En dépit de la mauvaise saison et de la difficulté d'accès, des fouilles y ont été pratiquées pendant quatre jours complets.



Elles ont porté sur les dix tumulus, mais la faiblesse des crédits alloués n'a pas permis de les fouiller tous aussi complètement les uns que les autres. Quoi qu'il en soit, nous remercions le maire de Serres, M. Collet, de nous avoir facilité l'accomplissement de notre mission.

#### *Tumulus 1 (voir le plan).*

Ce tertre est formé d'un amoncellement de terre de nature sableuse (grès rhétien) d'environ 18 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur au centre.

Le garde forestier, M. About, y avait fait pratiquer, sans résultats, il y a une vingtaine d'années, une tranchée longue de 18 mètres, large de 1m50, allant de l'Est à l'Ouest.

J'ai fait rafraîchir la coupe de terrain et approfondir la tranchée jusqu'à 0m20 en dessous de la surface du sol vierge. Aucune trace de « matières calcinées » ne se voit, ni d'un côté ni de l'autre, mais on remarque que les couches les plus profondes du tumulus ont au contraire une coloration blanche tout à fait caractéristique. Elle me paraît provenir surtout de la décalcification (les matériaux terreux plus ou moins mélangés au grès rhétien



constituant le tumulus, le calcaire étant entraîné par les eaux de pluie dans le sens de la profondeur, et se déposant progressivement. Des sondages pratiqués dans les parties encore en place, n'ont révélé la présence d'aucun indice de nature à faire croire qu'il y ait lieu de continuer les recherches.

### *Tumulus II.*

Coupé par la ligne séparative des coupes 6 et 7, son relief est d'environ 1m20 au-dessus du sol de la forêt et son diamètre de 8 mètres. Une tranchée de 1 mètre le coupant complètement de l'Est à l'Ouest, n'a donné aucun résultat. Comme le précédent, il est de nature sableuse, et ne contenait aucune pierre. Or, j'en ai fait la remarque chaque fois qu'il m'a été donné d'explorer des tumulus de nature sableuse, c'est le genre de terrain le moins favorable à la conservation des ossements et des mobiliers funéraires.

### *Tumulus III.*

C'est le plus volumineux : son diamètre atteint 20 mètres et sa hauteur au centre 2m50. Coupé en son milieu par deux larges tranchées allant du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, il présente au centre de sa masse composée de sable, un énorme pierrier, en forme de lentille, noyé en quelque sorte dans une terre extrêmement compacte, de couleur verdâtre empruntée un niveau inférieur

Ce pierrier mesure au centre 1 mètre environ d'épaisseur, et va s'amincissant sur une étendue de 3 mètres. Il repose sur le sol vierge.

Les matériaux rocheux consistent en dalles de dimensions variées provenant des dolomies des marnes irisées supérieures et en quelques fragments de grès rhétien.

A la surface du pierrier,, on remarquait une couche de cendres et de charbons épaisse en quelques endroits de un centimètre, dans laquelle j'ai recueilli quelques fragments d'os indéterminables. Etait-ce une sépulture ou quelque offrande funéraire ?

Après que l'on eut enlevé environ 0m30 de marne et de pierres, apparurent au centre deux sépultures. Des pierres plates placées primitivement de champ pour protéger les corps avaient basculé en partie, sous la pression des matériaux formant voûte qui, en s'effondrant avaient brisé les os. Quelques-uns de ceux-ci, des tibias, des fémurs des radius, des cubitus et quelques fragments d'os des bassins indiquaient que les corps étaient orientés, les pieds tournés vers le Nord.

Quant aux crânes, ils étaient en miettes : l'un avait été aplati entre la dalle placée au-dessus de lui et destinée à le protéger, et celle sur laquelle il reposait. Les dents, au complet, sont passablement usées : elles étaient amalgamées dans la terre grasse avec les débris d'un objet en fer indéterminable, placé aux environs de la base du crâne.

En dessous du dallage sur lequel reposaient les corps se trouvait une autre sépulture. Quelques fragments d'os permettaient de reconnaître une orientation identique aux précédentes.

Un vase funéraire, fait d'une pâte de couleur brune colorée en noir à sa surface, brisée en menus fragments se trouvait près de la tête.

Aux pieds, on remarquait entre deux pierres, recouverts d'une petite dalle, la tête d'un petit carnassier (blaireau).

### *Tumulus IV.*

Coupé de l'Est à l'Ouest, il n'a rien donné (sable, De = 8m , Hr = 1m)

### *Tumulus V.*

Coupé du Nord au Sud, sans résultats (sable, De = 15m, Hr = 1m50).

*Tumulus VI.*

Vase funéraire du  
Tumulus 6

H. sur 0.20

D. ext. 0.26

D. orifice 0.20

D. fond. 0.07

Ce tumulus, en dépit de ses proportions plus modestes (De = 10m, Hr = 1m60) a fourni des résultats plus intéressants que le tumulus III, l'arrangement primitif, d'ailleurs moins compliqué puisqu'il s'agissait d'une sépulture unique, ayant eu moins à subir du déplacement des matériaux constitutifs de sa masse.

Comme le tumulus III, il contenait un pierrier, mais de forme elliptique, mesurant 2m50 dans sa plus grande longueur, et 1m50 dans sa plus grande largeur. Sa hauteur était de 1 mètre, il était recouvert d'une couche sableuse de 0m50 environ.

Construit très soigneusement au moyen de pierres engagées les unes dans les autres et liées avec la terre grasse, ce pierrier entourait et recouvrait un squelette placé sur une sorte de pavé formé de dalles, et protégé par des pierres plates posées de champ ou disposées à plat les unes sur les autres en manière de mur à sec. Une grande pierre posée sur le sol vierge et dépassant de 0m20 le sommet du pierrier, marquait l'emplacement des pieds. Une autre, posée à plat, à la surface du pierrier et de moindres dimensions indiquait l'emplacement de la tête. A côté de celle-ci, un éclat de poterie, bien cuite, de couleur rouge, placé entre quatre pierres, et recouvert d'une cinquième, contenait du charbon et quelques fragments d'os indéterminables. Est-ce une incinération postérieure ? Je ne le crois pas ; je verrais plutôt là une offrande au mort.

Le vide ménagé pour recevoir le corps mesurait 1m75 de longueur sur 0m60 de largeur. Il avait été complètement garni dans toute sa longueur d'une couche de cendres et de charbons encore épaisse de 1 à 2 centimètres, recouvrant les dalles du fond. Quelques charbons avaient encore une longueur de près de 0m10.

Les ossements étaient en grande partie décomposés, mais j'ai pu recueillir d'importants fragments des os des jambes et des bras et tout le maxillaire supérieur. Les dents sont passablement usées. La tête était au Sud, les pieds au Nord.

Comme mobilier funéraire, on remarquait un vase placé contre la partie supérieure du crâne fendu en un grand nombre de morceaux. Cette poterie est faite d'une pâte assez grossière, de couleur noirâtre, mal cuite. A l'extérieur, elle est recouverte d'une sorte d'enduit brillant de couleur noire, d'aspect métallique, et décorée de lignes gravées au trait. Malgré son mauvais état de conservation je suis arrivé à la reconstituer (voir la planche).



Près de la base du crâne se trouvait un petit objet de fer, dont il ne restait d'autres traces que de menus fragments empâtés dans l'oxyde, sur un desquels se voit l'empreinte d'un tissu grossier paraissant avoir été tramé avec de la laine.

Près de l'épaule gauche, dans l'interstice de deux pierres, j'ai recueilli les débris d'une petite boule de bronze de 0m02 de diamètre, dont les parois ont une épaisseur de 0m002. Il en reste environ la moitié: elle est recouverte d'une couche d'oxyde de fer provenant d'un objet indéterminable. La boule était percée de deux trous distant de 0m01 dans lesquels on voit encore les restes d'une tige carrée en fer, faisant saillie à l'intérieur.

Cette disposition fait ressembler l'objet à une sorte de grelot dont la partie mobile aujourd'hui manquante aurait été engagée dans la tige.

A hauteur du bassin, parmi les matériaux éboulés se trouvait un petit fragment d'anneau uni, ou de bague en bronze, long de 0m01.

#### *Tumulus VII.*

Faible relief, à peine 0m80, mais diamètre de près de 10 mètres. Au centre, sur le sol vierge, était disposé une sorte de pavé de pierres plates de faibles dimensions, couvrant une surface de 1m50 environ. Sur ces pierres et dans leurs interstices on remarquait une couche de terre de couleur grisâtre plus foncée à certaines places, provenant sans doute de la décomposition de matières organiques.

*Tumulus VIII.*

N'a rien donné (Sable De = 10m, Hr = 1m).

*Tumulus IX.*

Idem (Sable De = 20m, Hr = 1m70).

*Tumulus X.*

Il semble difficile de se prononcer au premier abord sur la nature de ce tertre. Est-ce une élévation naturelle du sol ? Quoi qu'il en soit, sa hauteur au-dessus du terrain de la forêt est de 1 mètre en moyenne, et son diamètre, d'ailleurs irrégulier, de 30 mètres environ. Son sommet est très aplati.

Une fouille exécutée au centre sur une étendue de 4 m. et une largeur de 1 mètre allant de l'Est à l'Ouest, n'a donné aucun résultat, pas plus que les sondages exécutés à différents endroits du tertre. Toutefois les unes et les autres ont amené la certitude qu'il était fait de terre rapportée. Serait-ce un tumulus violé à une époque inconnue et déjà en partie nivelé ?

Ces fouilles, malgré la pauvreté des résultats, permettent de classer les tumulus de Serres dans la même catégorie que ceux de Cadenborn, de la Naguée, Clayeures, Villey-Saint-Etienne, Moncel, Chambrey, c'est-à-dire parmi les rares monuments de ce genre qu'a laissés en Lorraine la population du Premier âge du fer.

Cette pauvreté des résultats ne s'étend pas seulement aux mobiliers funéraires, mais encore aux données anthropologiques, ce qui est encore plus regrettable.

Peut-être en étendant les fouilles, en rasant complètement les buttes, arriverait-on à découvrir quelques objets isolés dans le pourtour de celles-ci, mais nous ne le croyons pas. Dans tous les cas, en ce qui concerne les ossements, nous sommes convaincus, étant donné la nature du sol, qu'ils ont complètement disparu.

Ce serait une folle dépense, presque sûrement inutile.

J. BEAUPRE, *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1902.



## LE TUMULUS DU BOIS DE SAINTE-MARIE

### *Forêt de Bezange-la-Grande*

Quand on se rend de Moncel à Bezange-la-Grande par la route parallèle au cours d'eau appelée " *la Loutre noire*", on pénètre dans la forêt domaniale de Bezange par le bois dit de " *Sainte-Marie* ", qui est limité au Nord-Ouest et à l'Ouest par le ruisseau nommé " *Ruisseau des prés Thiébaud* ". A moins de deux cents mètres de la lisière, on aperçoit sur la droite un tumulus dont les pentes orientales viennent aboutir au fossé de la route. Son diamètre atteint une vingtaine de mètres, et son relief environ 1m 70 au dessus du sol environnant.



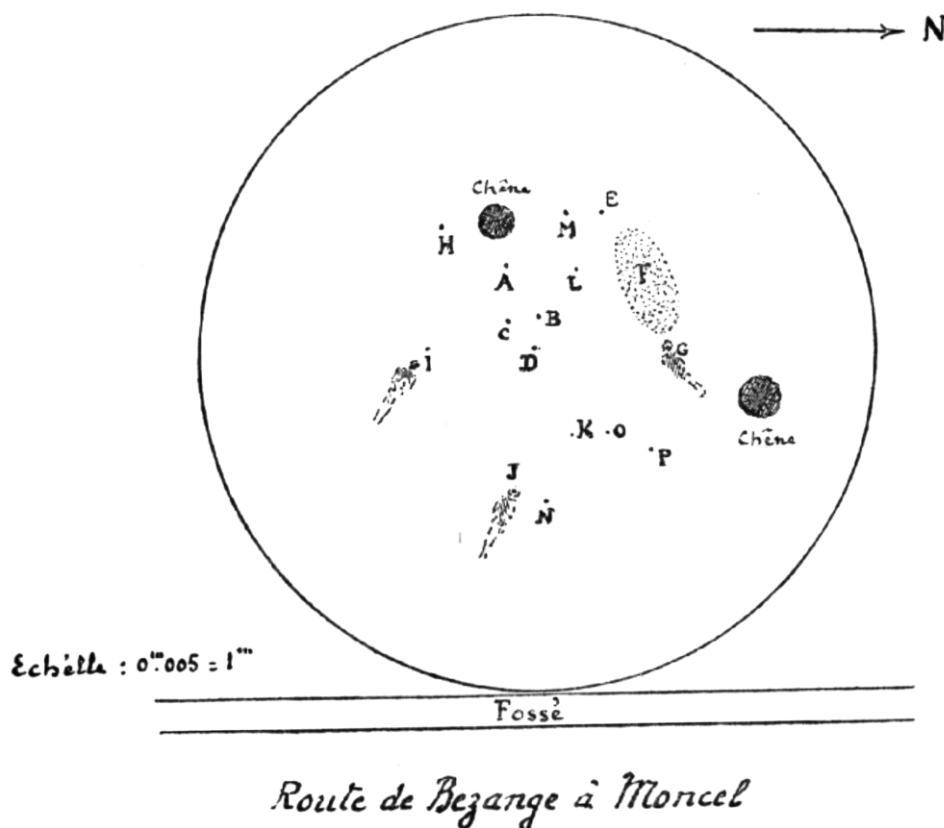
Il ne portait aucune trace de remaniements trahissant des fouilles antérieures, mais il était aisé de voir, à de légers affaissements, qu'on y avait extrait des souches. L'absence de traces de remaniements ne prouve souvent pas grand chose, car, dans les forêts domaniales, les préposés forestiers tiennent la main à ce que le terrain soit remis soigneusement en état et repiqué, chaque fois qu'il y a eu extraction de souches ou autres travaux forestiers. Comme ces arrachages de racines sont quelquefois assez superficiels, il était à espérer que la couche archéologique n'avait pas été atteinte aux endroits où des travaux de ce genre avaient laissé des traces. Dans tous les cas, selon toutes vraisemblances, certaines parties du tumulus pouvaient être demeurées indemnes. Malheureusement, le mal était plus grand qu'il n'y avait lieu de le craindre; à peu près tout ce qui avait été dérangé dans les mobiliers funéraires avait en outre été enlevé.

Comme d'habitude, le tumulus du bois de Sainte Marie a été construit au moyen de matériaux recueillis au pied même de ses pentes : l'emprunt est encore très visible à l'Ouest et au Sud. Le terrain étant dépourvu de pierres, la terre seule a été employée : elle est de coloration jaunâtre, assez mêlée de sable gréseux, ce qui a rendu le travail facile à ses constructeurs. Un pareil sol pouvait être, a priori, considéré comme absolument défavorable à la bonne conservation des ossements, et l'on était assuré d'être, de ce fait, privé d'utiles matériaux pour la détermination des modes de sépulture,

les orientations, etc..., indépendamment de la perte de documents anthropologiques précieux, parce qu'ils sont encore en très petit nombre dans l'Est de la France.

Il était d'autant plus intéressant de fouiller ce tumulus que j'avais exploré, en 1899, avec mon collègue, M. A. Poirot, la station funéraire de *Rosebois* (Moncel-sur-Seille), distante de 3 kilomètres, à vol d'oiseau, du tumulus du bois de Sainte-Marie, dans la direction du Nord-Ouest, et que la Société d'histoire et d'archéologie lorraine de Metz avait fouillé une autre station, que je lui avais signalée en Alsace-Lorraine, à 3 kilomètres également, dans la direction du Nord-Ouest. On pouvait se demander s'il n'existait pas une communauté d'origine entre une partie au moins des sépultures de ce groupe, dont aurait fait partie une autre station non encore exploitée, sise à la même distance, dans une autre direction, et auxquelles on aurait pu rattacher la station funéraire de Serre, explorée par moi en 1902. On comprendra aisément combien il était important d'observer, réunis pour ainsi dire sur un même point, des vestiges de civilisations successives, assez séparés cependant pour qu'ils ne soient pas mêlés entre eux. La station de Rosebois est hallstattienne ; les deux épées que nous y avons trouvées ne laissent aucun doute à cet égard : ce sont, en effet, de grandes épées de fer pistilliformes à soie plate, avec trous de rivets, et à crans à la base de la lame. La station des bois de Chambrey a donné des poteries hallstattiennes, si mes souvenirs sont exacts. Quant à celle de Serres, elle pourrait être attribuée en partie, à l'Age du bronze, en partie aux époques de Hallstatt et de la Tène.

### *Tumulus du Bois de S<sup>te</sup> Marie*



Il semble que l'on ait utilisé, pour y élever le tumulus du *Bois Sainte-Marie*, une légère ondulation de terrain. Dans sa partie centrale, l'amoncellement de matériaux terreux atteint 1m20 au-dessus du sol en place : c'est la hauteur vraie du tertre, car la différence entre ce chiffre et le relief apparent de 1m70, est constituée par la profondeur de l'excavation circulaire d'où proviennent les matériaux de rechargement. Il en résulte que, dans un rayon supérieur à 5 mètres, la masse terreuse n'a plus assez d'épaisseur pour protéger efficacement des corps; les recherches se trouvent, en conséquence, limitées à la région centrale.

Dès les premiers coups de pioche, à 0m30 de profondeur, on découvrit au point A un fragment de lame d'épée en fer, long de 0m 09. Ce fragment semble appartenir à une partie de la lame fort proche de la pointe; sa largeur est de 0m035 à l'une des extrémités et de 0m 03 à l'autre.

A la profondeur de 1 mètre, au point B, apparut un grand morceau d'une épée de fer, posée horizontalement et orientée du Nord-Ouest au Sud-Est, la poignée tournée vers le Nord-Ouest, légèrement inclinée en contrebas de l'autre extrémité. En dessous, le sol a été manifestement battu ou piétiné fortement, sur un espace long d'environ 2 mètres sur 0m80, orienté à peu près de l'Est à l'Ouest. Cette épée, où plutôt ce fragment d'épée, puisqu'il mesure 0m45 seulement, et que toute la partie comprenant la pointe manque, est dans un état de conservation fort mauvais : le métal est fortement oxydé. Il est néanmoins facile de voir qu'elle est dans son fourreau, mais comme celui-ci est en grande partie détruit, on constate que la lame est à double tranchant, large de 0m055 à la naissance de la soie. A l'autre extrémité, à l'endroit de la cassure, elle mesure 0m05 de largeur. A la lame adhère encore 0m03 de la soie, sous la forme d'une tige mince : le reste de celle-ci, cassée en plusieurs morceaux, porte des empreintes du bois de la poignée. Le bouton terminal de la soie a été également retrouvé, ainsi que l'anneau servant à fixer le fourreau au baudrier.

Le fourreau se composait d'une plaque de fer repliée, dont les bords sont rapprochés vers le milieu d'un des côtés de la lame. L'épaisseur de la plaque métallique paraît avoir été de 0m0015 seulement ; aussi, est-elle en grande partie détruite par la rouille.

Sur les deux faces, on remarque des morceaux de tissus empâtés dans l'oxyde. Malheureusement, le fourreau ne peut guère être observé que sur une face, et sur une longueur de 0m15, le côté reposant sur le sol étant complètement fragmenté.

Le tissu recouvrant la face supérieure est formé de fils de 0m0015 de diamètre, semblant avoir été tressés.

Une empreinte longue de 3 à 4 centimètres existe sur un fragment de la face inférieure du fourreau : c'est celle d'une étoffe plus fine, d'une trame différente de la première. Ici, les fils, de moitié moins épais, sont tendus parallèlement et maintenus en place par d'autres fils bien plus fins qui leur sont perpendiculaires.

Cette épée est bien l'épée de la Tène, mais comme l'extrémité du fourreau manque, il est impossible, d'après ce qui en reste, de déterminer exactement à quelle période de cette époque il y a lieu de la faire remonter.

Si l'on examine l'arme soigneusement, on s'aperçoit qu'elle est légèrement courbée, comme si on avait fait un effort pour la casser en deux. On est à se demander si c'est avec intention que l'épée a été brisée, ou s'il faut voir là l'effet d'une mutilation accidentelle provenant d'un remaniement du tumulus. En premier lieu, il faut chercher à se rendre compte si l'arme a jamais été déplacée.

Je ne le crois pas, et voici pourquoi. Il est de toute vraisemblance que si l'épée avait été touchée, des parties aussi abîmées que le fourreau, aussi fragiles que la soie et l'anneau de suspension, auraient été séparées du reste. Or, tout cela était bien à sa place: il faut donc écarter toute idée de remaniement, en ce qui concerne cette partie de l'arme.

Si le fragment dont nous venons de parler reposait sur un sol dur, certainement non remanié, la partie manquante correspondait au contraire à un endroit où le sol était fort meuble. L'endroit de la cassure se trouvait à la limite des deux terrains. Il y a donc lieu de supposer que l'arme a été cassée, soit par un coup de pioche, soit en faisant effort pour la retirer avec la main, ce qui expliquerait du même coup, sa mutilation et la présence d'un morceau de la partie antérieure d'une lame d'épée au point A, et la légère courbure du morceau demeuré en place, sans qu'il soit besoin de recourir à l'hypothèse d'une cassure intentionnelle de l'arme au moment des funérailles.

Cette hypothèse d'un remaniement est encore renforcée par la découverte qui fut faite au point C, dans la terre meuble, à 0m10 en contrebas du niveau de l'épée, de la moitié d'un bracelet à tampon, à 0m10 en dessous duquel on recueillit un petit anneau de bronze plat, large de 0m003, épais de 0m002, dont le diamètre intérieur est de 0m 008 (comme ornementation, il porte gravées sur une de ses faces, des ellipses coupées en deux, dans le sens de leur grand axe et légèrement espacées). Ce dernier reposait dans la couche archéologique, tandis que le demi bracelet ne se trouvait pas dans les mêmes conditions.

En résumé, on aura arraché une grosse souche dont le centre devait se trouver aux environs du point D. On est tombé sur une sépulture de femme placée au point C, et à laquelle appartenait la moitié de bracelet à tampon, et le petit anneau. Ce dernier, grâce à sa petitesse n'a pas été dérangé, mais il n'en a pas dû être de même du reste du mobilier qui devait être riche, étant donné la beauté du demi bracelet qui a dû lui-même avoir échappé aux recherches, ainsi qu'une petite boule de bronze provenant d'un bracelet cassé.

Du même coup, la sépulture du guerrier occupant à peu près le centre du tumulus s'est trouvée en partie découverte et a dû être partiellement saccagée.

Le bracelet incomplet se compose d'une tige ronde, épaisse de 0m005, ornée de légers renflements, larges de 0m005, disposés à 0m007 les uns des autres, et formant une saillie de 0m0015. Le tampon terminal en forme de clochette de même que les parties saillantes du bracelet, porte des dessins gravés au trait.

Au point D, sous la bande de terre dure que j'ai signalée, reposait sur le sol en place un vase *incomplet*, brisé en un grand nombre de morceaux, intentionnellement à ce qu'il m'a semblé. Comme *tous* les morceaux ont été soigneusement recueillis et rapprochés il est facile de se rendre compte de l'état dans lequel il se trouvait primitivement.

Avant d'être mis hors d'usage, il devait mesurer 0m17 de diamètre à la panse, 0m 045 à sa base, et 0m12 à son orifice : la hauteur était de 0m10. Le col atteignait 0m02 d'élévation. La pâte en est brune, assez irrégulièrement cuite, d'inégale épaisseur. Il était recouvert en partie d'un enduit noirâtre à reflet légèrement métallique.

Sa décoration consiste en deux traits gravés parallèlement d'une façon peu soignée ; ce motif se répète trois fois à 0m01 d'intervalle autour du vase, entre la partie la plus proéminente et la base du col.



Cette poterie me paraît être la pièce la plus ancienne de toutes celles trouvées dans le tumulus : elle était proche d'un petit fragment de fer très plat, fortement oxydé, semblant avoir appartenu à un rasoir brisé.

Au point L, à 0m80 de profondeur, se trouvait dans un sol très meuble un fragment de meule en porphyre quartzifère, de très petite dimension. Cette roche a servi à peu près exclusivement dans l'Est, comme je l'ai signalé, à la fabrication des meules jusqu'à l'époque de la Tène 1 inclusivement. Le basalte n'a guère été mis en œuvre qu'aux époques suivantes, d'après les observations que j'ai pu faire jusqu'ici.

A 0m40 de profondeur, au point F, se trouvait la moitié d'un torque à tampon ; la cassure avait tous les caractères d'une cassure assez ancienne. Il est fortement attaqué par l'oxydation.

Au point M, à 0m90 de profondeur, au niveau du sol en place, on remarquait quelques morceaux de charbon, dont un était épais de 0m03 à 0m04, long de 0m20, large de 0m09 environ. Ces charbons, comme tous ceux qui furent recueillis, çà et là, dans le tumulus provenaient de bois de chêne.

Au point F, à 0m75 de profondeur, il y avait un emplacement de foyer de forme ovale, dont le grand axe mesurait 3 mètres de longueur et le petit axe 2 mètres environ. Il portait la trace d'un feu intense, le sol étant cuit au rouge sur une épaisseur de 0m20 à 0m30. Toutes traces de cendres et de charbons avaient disparu, sauf de très rares parcelles charbonneuses. Ce foyer était orienté suivant son grand axe du Sud-Ouest au Nord-Est.

Au point G, se voyait une sépulture, marquée par un torque de bronze de formes grêles, à tampons, dont l'oxyde avait assuré la conservation partielle de deux grosses molaires humaines, dont l'émail seul avait échappé à la destruction. Deux bracelets, également à tampons, donnaient l'orientation et la position du corps. En effet, ils se trouvaient au Nord-Ouest du torque, et par conséquent la morte était orientée les pieds au Nord-Est, la tête au Sud-Ouest. Elle était couchée sur le côté, car les bracelets au lieu de se trouver sur un même plan horizontal, étaient sur un plan vertical. Les débris d'un ressort de fibule se voyaient auprès du torque, à hauteur du haut du sternum.

Cette sépulture m'a paru fort ancienne, et remonter aux débuts de la Tène : non seulement les formes du torque et des bracelets sont archaïques, mais leur état de décomposition est bien plus avancé que celui des autres objets de bronze rencontrés sous le reste du tumulus. Le torque se compose d'une tige de bronze épaisse de 0m0035, terminée par deux petits tampons très plats de 0m009 de diamètre. Sa décoration est

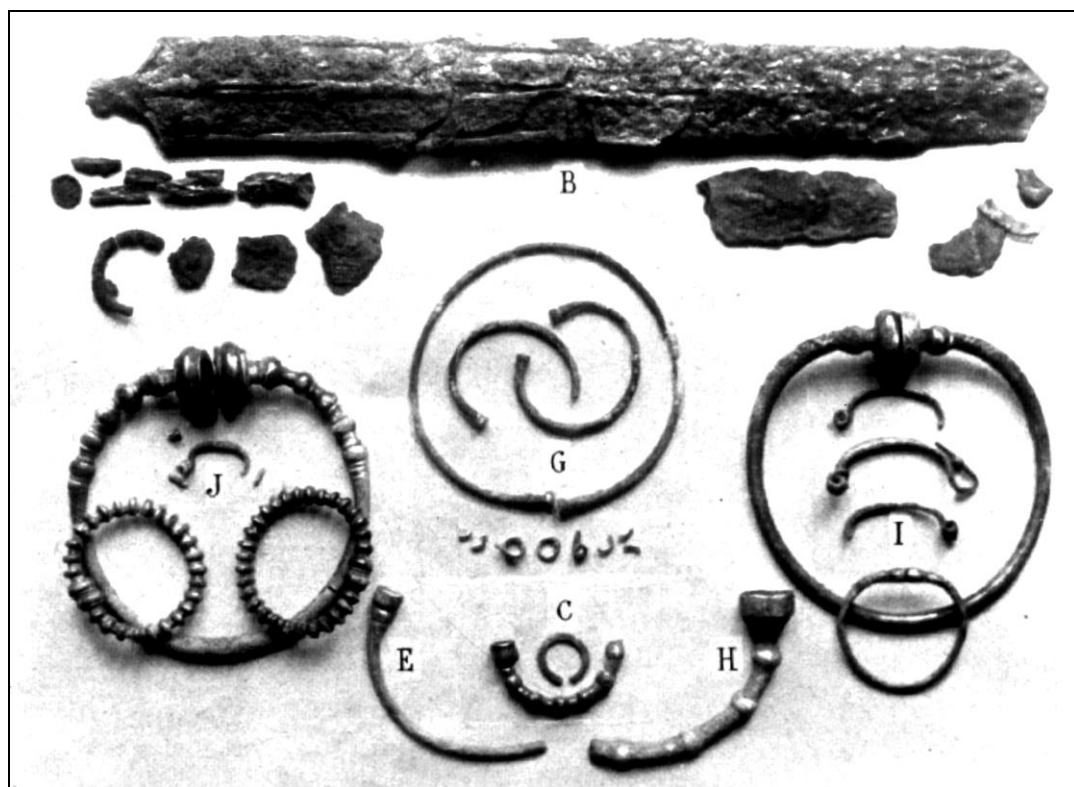
assez simple, localisée aux environs immédiats des tampons, autant qu'on en peut juger par son état d'oxydation profonde. Comme diamètre, il mesure 0m15, et celui des bracelets 0m055 et 0m047. Ces derniers consistent en une tige de mêmes dimensions que celle du torque, et terminée de la même manière. Ils sont en très mauvais état de conservation. L'un d'eux était incomplet.

Au point P, on avait extrait récemment une souche, mais certaines racines étaient demeurées en place. Néanmoins, on ne découvrit pas autres choses que des charbons et de menus éclats de poterie grossière. Ces débris se rencontrèrent surtout en profondeur.

Aux endroits désignés par les lettres K et O, on recueillit dans les déblais deux petits morceaux d'os ayant subi l'action du feu : ce sont des restes d'incinération. L'un est un fragment d'occipital humain, et l'autre un débris d'os long, indéterminable. Comme ils ne furent pas aperçus immédiatement, il est impossible de préciser avec exactitude l'endroit où ils se trouvaient en terre. On peut dire cependant, qu'ils devaient provenir des couches moyennes, et n'étaient pas ensemble. Ils avaient déjà été dérangés à une époque antérieure.

Au point N, dans une couche de terre meuble, voisine du sol en place, on voyait quelques débris d'une fibule. Cet objet de petites dimensions, très peu épais de métal, complètement oxydé, avait été cassé en morceaux dispersés dans plus de soixante centimètres cubes de terre.

Une inhumation se trouvait au point J, à environ 0m60 de profondeur, orientée Nord-Ouest, Sud-Est. Le mobilier se composait d'un gros torque, de deux bracelets et d'une fibule. Le torque, dont la tige mesure 0m0075 d'épaisseur, se termine par deux tampons : son diamètre est 0m12. Il est d'une jolie ornementation, comme on peut le voir sur la planche (ci-dessous).



*Objets trouvés dans le tumulus du Bois de Sainte-Marie*

Les bracelets se composent d'une tige épaisse de 0m005, garnie dans l'un de 25 et dans l'autre de 29 ailettes épaisses de 0m03, formant une saillie de 0m0015 à 0m002 tout autour de la tige, sur laquelle elles sont placées à 0m004 de distance les unes des autres. Des tampons terminent les extrémités des tiges. Le diamètre de ces bracelets est de 0m005. D'après leurs positions, le corps a dû être placé le bras droit ramené vers les épaules, la main posée au-dessus du sein. Le bras gauche était étendu le long du corps, mais l'avant-bras était placé de telle sorte que la main devait reposer sur les fausses côtes.

En découvrant le torque, nous constatâmes qu'il était au milieu d'une masse relativement plus considérable que d'ordinaire de débris injectés d'oxyde de cuivre. Je retirai le tout en une seule motte et dégageai avec précaution la masse verdâtre de son enveloppe terreuse.

En-dessous du torque se trouvaient une demi-douzaine de dents, grosses et petites molaires, dont l'émail seul était conservé, sauf celui de la couronne. Il y avait également les restes d'une fibule.

Au-dessus du torque, en contact avec les tampons d'une part, et de l'autre en surélévation de 0m 04 s'élevait un conglomérat à surface légèrement bombée, long d'une huitaine de centimètres. large de 4 à 5, formé de débris imbibés fortement d'oxyde de cuivre. Ce sont des débris végétaux de la mousse recouverte d'écorce et de feuilles de chêne, parfaitement reconnaissables. Il est à supposer qu'il se trouvait là quelque ornement de tête ; probablement une sorte de plaque mince ou un bandeau de bronze (le conglomérat, après avoir subi la préparation habituelle, a été laissé tel qu'il a été recueilli. J'estime qu'en cet état, il présente plus d'intérêt qu'un ornement, dont il ne reste peut être rien d'ailleurs).

Il résulte de cette observation que le corps avait été recouvert de mousse et de feuilles de chêne. Je l'avais remarqué à plusieurs reprises sur d'autres gisements, à Chaudeney et à Liverdun principalement, mais je n'avais pas encore de données aussi nettes.

Au point I se trouvait également une sépulture orientée Nord-Ouest/Sud-Est, comme l'indiquaient un torque, un bracelet et trois fibules : ces dernières paraissent avoir été placées comme d'ordinaire près des épaules. On peut en conclure que le costume, alors porté par les femmes, était analogue au costume grec ; ces fibules servaient à maintenir réunies la partie du voile tombant dans le dos à celle qui couvrait la poitrine ; c'est le *διπλοῦς* [en latin *diplois*, manteau mis en deux] que l'on voit représenté sur les vases grecs de la même époque.

Le torque est très beau, et il est tout à fait extraordinaire de voir une aussi belle pièce associée à un bracelet plutôt modeste. Il est décoré de dessins en relief terminés par une palmette alors que les autres portent plutôt des ornements gravés au trait (malheureusement ces dessins ne sont pas visibles sur la planche). Il se termine par des tampons larges de 0m03, épais de 0m009 précédés d'un renflement de la tige de 0m01 de diamètre. Le diamètre du torque est de 0m13, l'épaisseur de sa tige de 0m008.

Le bracelet est épais de 0m0045 au centre, et augmente de volume vers ses extrémités, terminées par des tampons de 0m008, sur lesquels on distingue quelques gravures fort simples : son diamètre est de 0m052 et 0m0045.

Sur les 3 fibules, deux sont en partie intactes ; la troisième est non seulement incomplète, mais son arc est cassé en plusieurs morceaux. L'une mesure 0m 06 de longueur, elle est sans ornements, l'extrémité du porte-agrafe, indépendante de l'arc, est

garnie d'une petite boule et se termine en pointe aplatie au bout, de façon à s'appliquer sur l'arc, sans cependant se souder avec lui.

Cela paraît être un type intermédiaire de fibule entre la fibule typique de la Tène 1 et celui de la Tène II.

L'autre fibule est ornée de côtes transversales : elle est un peu plus petite. L'extrémité du porte-agrafe complètement oxydé n'a pu être recueillie. Il était également indépendant de l'arc.

Au point H, au niveau du sol vierge, mais dans un sol remanié, on recueille la moitié d'un torque volumineux, terminé par un gros tampon avec dessins gravés : sa tige est ornée de renflements sphériques assez espacés.

De l'ensemble de ces observations, nous croyons pouvoir conclure, mes collègues et moi (MM. A. de Novital et A. Poirot ont bien voulu me prêter leur concours cette fois-ci encore, bien que cette exploration, ait eut lieu en plein mois décembre, et qu'elle ait duré 3 jours) que l'on est ici en présence d'un tumulus dont quelques parties sont demeurées en leur état primitif, mais dont beaucoup d'autres ont été remaniées accidentellement, par suite de l'extraction de souches ayant appartenu à de grands arbres. Ces remaniements sont anciens et peuvent dater de plus d'un siècle, comme l'atteste l'âge du chêne s'élevant entre les points H, A, et M; aussi ne faut-il pas s'étonner, si de mémoire d'homme, on ne se souvient pas dans le pays que des trouvailles aient été faites dans le sol forestier, d'antiquités alors considérées comme à peu près sans valeur, et que bien des gens de la campagne ne ramasseraient même pas de nos jours.

On ne peut guère expliquer autrement la présence des objets incomplets recueillis par nous, dans certaines parties du tumulus correspondant à des affaissements de sa surface encore assez apparents, au milieu d'un sol dont le peu de consistance accuse l'existence d'un remaniement à des yeux exercés.

Je sais bien qu'on pourrait voir ici une pratique bien connue de l'Antiquité, d'après laquelle les parents ou amis du mort jetaient quelques objets dans la tombe au moment de la dernière séparation. Mais alors, s'il en avait été ainsi, pourquoi ces objets isolés n'ont-ils pas également été rencontrés aux endroits ne portant aucune trace de remaniement, comme par exemple aux alentours des points I, J, G, F ? Si nous avons eu quelques motifs de croire à l'existence de cette coutume sur certains gisements lorrains de la même époque, rien ne semble nous autoriser à reconnaître la trace d'un semblable rite dans le tumulus de la forêt de Bezange.

A mon avis, ici comme en beaucoup d'endroits, le tumulus a primitivement servi d'abri à une sépulture probablement unique, d'une époque antérieure à l'ensemble des autres sépultures, et dont l'existence me paraît attestée par les restes de vase découverts encore en place au point D, c'est-à-dire au centre même du tumulus, et à laquelle pourraient bien avoir appartenu les fragments d'os humains, imparfaitement incinérés, recueillis aux points K et O.

Cette sépulture, que je désignerai sous le nom de sépulture D, me paraît hallstattienne, et par suite contemporaine de celles du groupe de Rosebois et de Chambrey. Elle a été bouleversée en partie à l'époque de la Tène 1 probablement, puisque c'est à cette dernière époque qu'on s'est servi de la masse terreuse du tumulus pour y ensevelir divers personnages. A proprement parler on a encore utilisé ici, un tertre déjà existant, uniquement parce qu'il était facile à travailler, et peut être en a-t-on un peu augmenté les dimensions primitives.

Si un guerrier, sans doute un chef de quelque importance, a été inhumé au centre du tumulus à l'époque de la Tène 1, c'est-à-dire dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre les années 450 et 250 avant J.-C., ce sont des femmes qui, à la même époque, ont été inhumées dans le reste de la masse terreuse. La nature des mobiliers funéraires ne laisse aucun doute à cet égard.

La disposition de ces sépultures me semble avoir été la suivante : à côté du guerrier, orienté face à l'Est, se trouvait une femme dont la tombe a été saccagée, et du mobilier de laquelle provenait le petit anneau demeuré en place, et la moitié du bracelet trouvée au point C. Les autres corps étaient rangés en cercle, chacun à 4 mètres environ du centre du tumulus. Cela ressort nettement de la position des sépultures non remaniées découvertes aux points G, J, I, et de la présence d'objets isolés trouvés aux points H et E.

J'ai dit que les deux fragments d'os à demi brûlés, épars dans la masse terreuse du tumulus aux points K et O, devaient provenir d'une incinération. L'emplacement du bûcher semblerait marqué par le grand foyer reconnu au point F, et il est de toute vraisemblance, puisqu'il est sous le tumulus, au niveau du sol vierge, qu'il est antérieur à la construction du tertre.

S'il y a corrélation entre l'existence de ce foyer et l'une des sépultures, ce ne peut guère être qu'entre lui et la sépulture la plus ancienne. J'inclinerais à considérer ce foyer comme hallstattien, et à supposer que la sépulture primitive, dont l'emplacement devait être au point D, était une incinération datant aussi du Premier âge du fer. Cette dernière aurait, comme je l'ai dit, été saccagée à l'époque de la Tène, ce qui expliquerait la présence de fragments de poterie grossière aussi bien aux environs des points D, A, etc... qu'en beaucoup d'autres endroits, et à des niveaux variés, comme aussi celle des deux débris d'ossements aux points K et O.

Bien qu'il ne soit resté aucune trace du corps du guerrier de la Tène, cela n'implique nullement l'idée d'une incinération. Je tiens à le faire remarquer. Dans un pareil terrain, complètement décalcifié, les tissus osseux ne laissent aucune trace de leur existence, qu'il s'agisse d'incinérations ou d'inhumations. Nous l'avons toujours observé, et je le répète encore, seuls sont conservés dans une certaine mesure les ossements en contact immédiat avec des objets métalliques ou des pierres calcaires. Or, notre tumulus est presque absolument dépourvu de pierres, et s'il en existait quelques-unes, de petites tailles, perdues dans la masse terreuse, c'est à cette circonstance seule qu'il faut attribuer la conservation des deux fragments d'os à demi incinérés, qui se seront trouvés accidentellement placés en contact avec quelques unes d'entre elles.

Nous avons constaté d'ailleurs qu'à part des dents, dont l'émail avait échappé à la destruction, grâce à l'action des composés cuivriques, il ne restait aucune trace d'ossements dans les sépultures demeurées intactes.

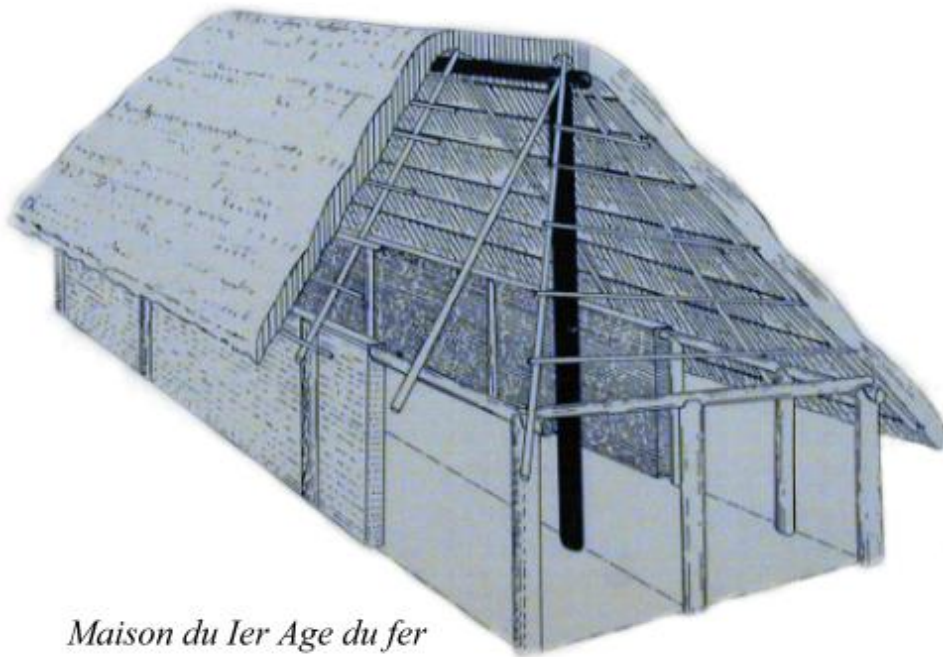
Dans un pareil milieu, l'examen attentif des matériaux entourant les objets, et surtout l'observation à la loupe des parties de ceux-ci encroûtées par l'oxydation, peuvent seuls apporter quelque lumière. Or, en ce qui concerne la sépulture du guerrier, nous n'avons d'autres sources d'information que l'épée. Bien examinée, celle-ci ne porte aucune trace de tissus osseux, ni de matières charbonneuses imprimées sur ses faces profondément oxydées ; elle n'a donc pas reposé sur des restes d'incinération, charbons ou fragments d'os. Par contre, nous avons signalé à sa surface l'existence de deux étoffes, empâtées dans l'oxyde de fer. Il y a donc, lieu de considérer ces empreintes comme ayant été laissées par les vêtements du guerrier, ce qui semble exclure toute idée d'incinération.

Pourquoi d'ailleurs supposer qu'on ait incinéré le guerrier, alors qu'on avait manifestement inhumé les femmes ? A moins d'indices contraires, on ne saurait admettre facilement cette différence capitale.

Quoi qu'il en soit, c'est la première sépulture de guerrier de l'époque de la Tène 1 relevée d'une manière certaine en Lorraine. Pour ma part, je n'avais en effet reconnu aucune sépulture de ce genre, sur aucun gisement du second âge du fer; les nombreuses sépultures découvertes appartenaient toutes à des femmes. Aussi est-il regrettable qu'elle ait été en partie dérangée antérieurement à nos fouilles.

Comme type d'objets composant les mobiliers funéraires, il n'existe aucune différence entre ceux-ci et ceux des stations lorraines de la même époque. Mêmes formes de torques et de bracelets, fibules semblables, mais par contre, absence complète d'anneaux de bras et de jambes. Ici également on ne rencontre aucune poterie dans les sépultures, à l'inverse des observations faites en Champagne, où la présence de nombreux et riches vases, est un des caractères de l'Époque marnienne. A quelle cause faut-il attribuer cette curieuse différence? Est-ce à une cause provenant d'une divergence de conception des rites funéraires, ou faut-il en chercher l'explication dans la disparition des poteries, occasionnée par la décomposition de leur pâte, comme l'avait laissé entendre M. Fourdrignier ? Je ne saurais me rallier à cette dernière opinion, car des poteries aussi bien conditionnées que celles de la Tène ne sauraient avoir disparu sans laisser de traces, quand celles de l'Époque de Hallstatt par exemple, et même de l'Âge du bronze, ont, sinon complètement résisté, du moins ont laissé des traces certaines de leur présence dans les couches les plus profondes, comme aussi dans les plus superficielles de nos tumulus lorrains.

J. BEAUPRE, *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1908.



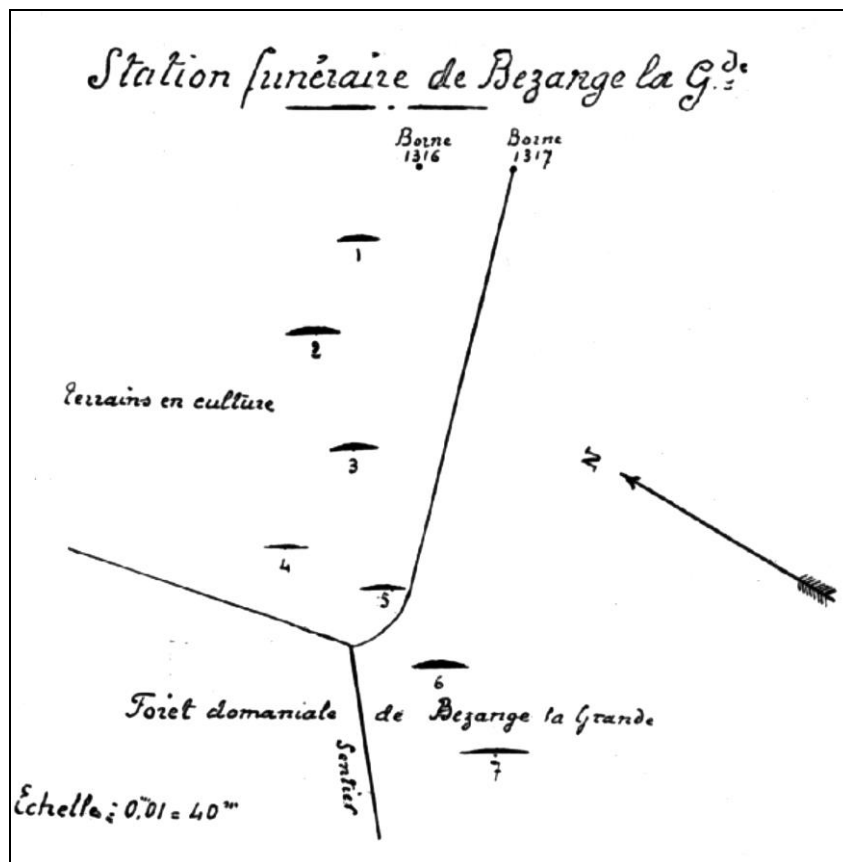
*Maison du Ier Age du fer*

*Musée archéologique de Strasbourg*

## STATION FUNÉRAIRE DE LA FORÊT DE BEZANGE-LA-GRANDE



Quand on s'engage dans la forêt domaniale de Bezange-la-Grande, en suivant la route allant de ce village à Vic-sur-Seille, on arrive au sortir de la forêt sur la ligne des bornes-frontières franco-allemandes. Si on les suit en se dirigeant vers le Nord-Ouest, on atteint, au bout de 300 mètres, la borne n° 1317.



Entre celle-ci et celle portant le n° 1315, on voit une pièce de terre cultivée en forme de triangle équilatéral, de 300 mètres environ de côté, faisant un cran dans la

forêt. Cette pièce, à l'encontre de tous les champs voisins, se trouve en territoire français. On y remarque quatre tumulus, placés suivant une ligne orientée sensiblement dans la direction Nord-Est/Sud-Ouest. Un cinquième, le plus petit de tous, se trouve à 30 mètres environ en dehors de cette ligne, qui est continuée par deux autres tertres, situés dans le bois. Tous ces tumulus ont à peu près les mêmes dimensions, et sont presque à égale distance les uns des autres. Le plus volumineux comme diamètre est l'avant-dernier. Entre le premier, qui se trouve aux environs du point coté 301 et le dernier, il y a 350 mètres environ. Comme il est naturel de le penser, les tertres situés dans le bois ont conservé un relief supérieur à ceux de la plaine, qui finiront par être un jour nivelés par la charrue .

Seul le tumulus n°1 a donné lieu à des observations intéressantes. De dimensions relativement moindres que les autres, sans cependant être aussi petit que le tumulus n° 4, il mesure à peu près une quinzaine de mètres de diamètre et 0m 80 de relief.

Au centre, au ras du sol vierge, on remarquait une couche de charbons de chêne, d'une épaisseur variant entre 2 et 5 centimètres. Elle couvrait un espace circulaire de 2 à 3 mètres de diamètre. Le feu avait assez fortement cuit la terre en place: elle avait une teinte de couleur brique, atteignant par places une épaisseur de plusieurs centimètres. Parmi les charbons, nous recueillîmes, ça et là, quelques éclats de poterie très grossière, dont quelques-uns portaient des empreintes de doigts, ressemblant beaucoup à la poterie des tumulus d'Azélot et de Gugney.

Sur le bord extrême de la couche charbonneuse, dans la direction du Sud, on avait placé en tas des débris d'os humains incomplètement incinérés parmi lesquels on remarquait des fragments d'os du crâne et des dents. Ces ossements avaient dû être placés dans un pot grossier dont les parties les moins mal cuites s'étaient quelque peu conservées.

Parmi les os, se trouvaient un mauvais grattoir en silex gris, et un morceau de métal couvert de vert de gris.

Ce fragment métallique ressemblait vaguement à un morceau de tranchant de hache.

Sa longueur était de 0m025 et sa largeur de 0m014: il était épais de 0m007 à l'une de ses extrémités et de 0m001 à l'autre.

Je le considérerais assez volontiers comme ayant été une sorte de pendeloque dont le trou de suspension aura parfaitement pu disparaître avec la partie du bord dans lequel il aurait été percé, par suite de l'altération profonde du métal, manifestement abîmé par le feu.

Comme l'objet était absolument informe, et, comme tel, à peu près dénué d'intérêt, j'ai estimé préférable de le soumettre à une bonne analyse, au lieu de le laisser en quelque sorte improductif. Le résultat fut ce que j'en attendais: du cuivre pur, sans aucune trace d'étain. C'est un point très important que nous avons élucidé.

Les tumulus 2 et 3 n'ont rien donné, si ce n'est des fragments de poterie grossière, de petits morceaux de silex, et quelques charbons.

Le tumulus 4, le plus petit de tous, d'un relief si faible qu'il était à peine visible, contenait des restes d'incinération s'étendant sur un espace de 1 mètre à peine.

Dans le tumulus 5, on apercevait çà et là quelques parties de la couche archéologique encore en place; même poterie que dans le tumulus 1, ressemblant à celles d'Azélot et de Gugney [ Cf. J. BEAUPRE, *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1909 ].



Dans le tumulus 6, les fouilles, cependant fort étendues et soigneusement conduites, n'ont donné presque aucun résultat; on n'y put relever ni traces d'incinération, ni vestiges d'inhumation. Les seuls objets recueillis furent la partie centrale d'une belle pointe de flèche en silex gris, finement retouchée, quelques éclats de poterie grossière et des charbons, dont quelques-uns assez volumineux. Ce tumulus formait un amas de terre d'une vingtaine de mètres de diamètre, et avait conservé un relief de 1m50 environ dans sa partie centrale. Il ne semblait pas avoir jamais été fouillé.



Son voisin, n° 7 du plan, était en moins bon état de conservation. Il paraissait avoir été abaissé : les terres rapportées couvraient une circonférence assez régulière d'environ 30 mètres de diamètre. Son centre, difficilement déterminable, ne formait pas

au-dessus du sol une saillie de plus de 0m 80 au maximum. Un gros chêne a beaucoup gêné les recherches, qui d'ailleurs semblaient devoir demeurer infructueuses. Ce tumulus a cependant donné quelques petits éclats de poterie.

Je croirais volontiers, pour les tumulus de Bezange, à des violations anciennes de sépultures ; des traces suspectes furent en effet relevées çà et là, dans certains tertres.

Ces remaniements, caractérisés par des différences dans la coloration de la terre, dans sa nature et sa consistance, n'échappent pas facilement à des yeux exercés. La position occupée par la station est d'ailleurs mauvaise, elle est trop rapprochée de Vic et de Salone. Les populations nombreuses qui semblent s'être pressées autour des sources salées, dès l'Age du bronze, ont dû la connaître. Elle n'était pas assez cachée pour ne pas tenter la cupidité des uns ou des autres.

Nous pouvons nous estimer heureux que le tumulus n° 1 n'ait pas partagé le sort commun, et nous ait offert un exemple de sépulture par incinération, aussi bien conservé, et aussi instructif. Peu de monuments de ce genre ont traversé sans encombre la longue suite de siècles qui s'est écoulée depuis leur construction jusqu'à nos jours.

Il faut se rendre compte que la rareté des objets métalliques sur les gisements de Benney, de Lemainville, d'Azélot et de Bezange, constitue un élément de preuve en faveur de leur haute antiquité ; à ce dernier vient s'en joindre un autre, d'une importance capitale : l'absence d'étain dans le cuivre mis en œuvre, à Azélot et à Bezange. Cela reporterait en effet l'origine de ces deux stations tout au début de l'Age du bronze, à une époque où l'utilité de l'alliage étant inconnue, le cuivre était employé pur, c'est-à-dire vers le troisième millénaire avant notre ère.

J. BEAUPRE, *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1909.



*Maison de l'Age du Bronze regroupant plusieurs foyers. Musée archéologique de Strasbourg.*

## ADDENDUM

Ce fascicule a été édité en septembre 1999 pour la première fois. Quelques mois plus tard, la forêt de Bezange-la-Grande a subi des dégâts dus à la grande tempête du 26 décembre. Le service archéologique de la DRAC a demandé à ses correspondants de se rendre rapidement sur les sites archéologiques (en leur donnant une autorisation spéciale puisque les forêts étaient provisoirement interdites).

Sur un tumulus du bois, deux arbres déracinés ont permis des observations intéressantes. Ces arbres ont entraîné une masse de terre telle que le sol original se retrouvait comme un tableau vertical maintenu en place par les racines. Sont apparues ainsi les surfaces noircies par les crémations de sépultures ou d'objets accompagnant les corps remontant à plus de deux mille ans ainsi que dépôt de gryphées qui pourrait être artificiel. 48 heures plus tard, les averses ont fait disparaître ces témoignages exceptionnels.



Photos Serge Husson. Décembre 1999.